

PÉTITION À LA CHAMBRE DES COMMUNES CONTAMINATION À LA BASE MILITAIRE DE VALCARTIER

Nous soussigné(e)s, faisons remarquer à la Chambre des communes ce qui suit :

- QUE le gouvernement du Canada a fait usage, pendant plusieurs décennies, de solvants chlorés dont le trichloroéthylène (TCE) sur la base militaire de Valcartier et que ces produits dangereux pour la santé humaine se sont retrouvés dans l'environnement, contaminant la nappe phréatique d'où est tirée l'eau potable de plusieurs résidences du secteur des logements familiaux de la base militaire de Valcartier et d'établissements publics ;
- QUE le gouvernement fédéral savait depuis 1978 les risques de contamination de l'eau et il n'a rien fait ;
- QUE cette contamination a eu des conséquences importantes sur la santé de plusieurs personnes.

PAR CONSÉQUENT, vos pétitionnaires demandent au gouvernement fédéral :

- De reconnaître sa responsabilité ;
- D'indemniser les victimes ;
- De décontaminer les sites touchés ;
- D'identifier et de notifier à toutes les personnes ayant été employées à la base militaire de Valcartier et à toutes les personnes ayant résidé dans le secteur des logements familiaux de la base militaire de Valcartier de 1940 à 2002 (ainsi qu'à leurs successeurs, le cas échéant), qu'elles ont pu être exposées à une eau de consommation contaminée par des solvants chlorés, dont le trichloroéthylène (TCE) et ses sous-produits de dégradation, et de leur administrer, sur une base volontaire, un questionnaire de type épidémiologique sur leur santé.

SIGNATURES Signez votre nom. Ne pas écrire en lettres moulées.	ADRESSES Indiquez votre adresse postale complète ou indiquez votre ville et province ou votre province et code postal.

